

PREFECTURE DE LA REGION AUVERGNE
Secrétariat général pour les affaires régionales

Plate-forme régionale d'appui interministériel à la GRH

Thème	Date	Rédacteur
SCHEMA DIRECTEUR DE LA RESTAURATION (SDR)	20/11/13	Lucie THEPIN
Champ d'intervention	<p>Le Schéma Directeur de la Restauration a été déployé entre 2011 et 2013 sur l'ensemble du territoire auvergnat.</p> <p>Ce dispositif a débuté à titre expérimental sur Clermont-Ferrand et Lempdes puis a progressivement été étendu au département du Puy-de-Dôme, de l'Allier, de la Haute-Loire et du Cantal.</p>	
Objectifs opérationnels	<p>Les objectifs de cette démarche étaient les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyser l'adéquation entre offre et demande en matière de restauration • identifier les sites/services ne bénéficiant pas d'offre de restauration • proposer, si possible, des solutions aux agents concernés • recueillir les informations auprès des services situés sur le périmètre étudié 	
La collecte d'informations	<p>Il s'agissait de recueillir des informations sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La demande = implantations et effectifs des administrations + éléments qualitatifs • L'offre actuelle = ensemble des restaurants accessibles aux agents avec niveau de fréquentation, capacité d'accueil, retour sur leur qualité et leur prix • L'offre potentielle = identification des restaurants pouvant constituer une solution complémentaire. 	
Phasage et calendrier	<p>La mise en œuvre de cette démarche a eu lieu selon les étapes décrites ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La présentation/le lancement de la démarche initiée à l'occasion d'un 1^{er} comité de pilotage • Le démarrage de la collecte d'informations • La compilation/consolidation des données • Une première analyse des données • Une première analyse de l'adéquation offre/demande • La définition de possibilités d'amélioration • La validation des analyses et solutions proposées à l'occasion d'un 2nd comité de pilotage, ainsi que la définition d'un plan d'actions. 	

Recueil des données	<p>- Bonne participation des services.</p> <p>- Toutes les données nécessaires n'ont pas pu être recueillies ou exploitées en raison de certaines difficultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nombre de repas par jour (non disponibles pour certaines structures) • manque de fiabilité de données relatives à la qualité des repas... • questionnaires parfois incomplets, mal renseignés ou non renvoyés • données incomplètes sur la typologie de la population (âge, sexe...) qui peuvent être utiles dans un deuxième temps aux gestionnaires des RA. 																								
Implantations et effectifs des administrations concernées	<table border="1" data-bbox="443 622 1380 943"> <thead> <tr> <th>Département</th> <th>Administrations participantes</th> <th>Nombre de sites</th> <th>Effectifs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Puy-de-Dôme</td> <td>11</td> <td>83</td> <td>5077</td> </tr> <tr> <td>Allier</td> <td>9</td> <td>54</td> <td>1708</td> </tr> <tr> <td>Haute-Loire</td> <td>7</td> <td>41</td> <td>838</td> </tr> <tr> <td>Cantal</td> <td>5</td> <td>35</td> <td>617</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>32</td> <td>213</td> <td>8240</td> </tr> </tbody> </table> <p>En bref, 32 administrations ont participé à cette étude. Elles sont présentes sur 213 sites pour un effectif de 8240 agents.</p> <p>On retrouve bien la répartition générale des agents de l'État sur l'Auvergne par département.</p> <p>Il doit être rappelé que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les personnels enseignants et administratifs des établissements d'enseignement public, • La Police, • Les personnels des établissements pénitentiaires, <p>n'ont pas été pris en compte dans cette étude, ce qui explique le peu d'agents effectivement recensés.</p>	Département	Administrations participantes	Nombre de sites	Effectifs	Puy-de-Dôme	11	83	5077	Allier	9	54	1708	Haute-Loire	7	41	838	Cantal	5	35	617	Total	32	213	8240
Département	Administrations participantes	Nombre de sites	Effectifs																						
Puy-de-Dôme	11	83	5077																						
Allier	9	54	1708																						
Haute-Loire	7	41	838																						
Cantal	5	35	617																						
Total	32	213	8240																						

Offre de restauration collective existante

Département	Type de restauration	Répartition de l'offre en nombre	Répartition de l'offre en pourcentage de fréquentation
Puy-de-Dôme	RIA/RA	14	96,89 %
	RIE/RE	1	1,45 %
	Autre RC	4	1,46 %
	R. Cial	3	0,20 %
Allier	RIA/RA	5	95,70 %
	RIE/RE	1	0,30 %
	Autre RC	1	1,50 %
	R. Cial	4	2,50 %
Haute-Loire	RIA/RA	2	87,73 %
	RIE/RE	0	0,00 %
	Autre RC	0	0,00 %
	R. Cial	4	12,27 %
Cantal	RIA/RA	0	0,00 %
	RIE/RE	1	50,89 %
	Autre RC	1	1,44 %
	R. Cial	9	47,67 %
Sous-Total	RIA/RA	21	70,08 %
	RIE/RE	3	13,16 %
	Autre RC	6	1,10 %
	R. Cial	20	15,66 %
Total		50	100,00 %

RIA/RA : restaurant inter-administratif ou administratif

RIE /RE : restaurant inter-entreprise ou entreprise

Autre RC : autre restaurant collectif

R. Cial : restaurant commercial

La tendance régionale montre que les RIA/RA sont les plus fréquentés (70,08 %), suivis des R. Ciaux (15,66 %), puis des RIE/RE (13,16 %) et enfin des Autres RC (1,10 %).

Cela montre que le recours à l'offre de restauration ne respecte pas toujours la hiérarchisation prédéfinie : RIA/RA, RIE/RE, Autre RC, R. Cial.

En effet, soit le type de restauration n'est pas présent sur la zone géographique déterminée soit il vient compléter une offre de restauration existante.

Département	Nom du restaurant	Adresse du restaurant	Type de restauration	Personnels de l'association	Prestataire
Puy-de-Dôme	AIGOS	24 rue Saint Esprit - Clermont-Ferrand	RIA	Personnels de droit privé	Eurest
	AGRIP	2 rue Pélissier - Clermont-Ferrand	RIA	Personnels de droit privé	Eurest
	AGERE	7 rue Léo Lagrange - Clermont-Ferrand	RA	Personnels de droit privé	Elior
	ARAICF	Bd Berthelot - Clermont-Ferrand	RA	Personnels de droit privé	Elior
	ARENFIP	Rue des Gourlettes - Clermont-Ferrand	RA	Personnels État + droit privé	Gestion directe
	INFPN	73 rue Paul Diomède - Clermont-Ferrand	RA	Personnels État	Gestion directe
	RA Palais de Justice	16 place de l'Etoile - Clermont-Ferrand	RA	Personnels de droit privé	Eurest
	APR Rectorat	3 avenue Vercingétorix - Clermont-Ferrand	RA	Personnels État	Gestion directe
	AGRAIA	Place Charles de Gaulle - Chamalières	RA	Personnels de droit privé	Avenance
	MAAPRAT	16 bis rue Aimé Rudel - Lempdes	RA	Personnels État + droit privé	Compass Group
	ARAHIR	51 rue de Toulon – Riom	RA	Personnels État + droit privé	Elior
	ARAH I	3 boulevard Léon Blum - Issoire	RA	Personnels État + droit privé	Elior
	ATHRI	Rue du Bon Repos - Thiers	RA	Personnels État + droit privé	Elior
Allier	RIA Moulins	19 rue Regnaudin - Moulins	RIA	Personnels de droit privé	Gestion directe
	RIA Yzeure	Rue Jean Vidal	RIA	Personnels de droit privé	Gestion directe
	Mess CP	Les Godets – Yzeure	RA	NC	NC
	RA Finances Cusset	8 rue du Bief - Cusset	RA	Personnels droit privé	Sogirest
	RA Finances Montluçon	Quai Forey - Montluçon	RA	NC	NC
Haute-Loire	AGRIV	10 rue Vibert - Puy-en-Velay	RIA	Personnels de droit privé	API
	ARAF	17 rue des Moulins - Puy-en-Velay	RA	Personnels État	Gestion directe

Parmi les restaurants mis à disposition des agents : 5 sont des RIA et 15 des RA. 13 sont présents dans le Puy-de-Dôme, 5 dans l'Allier et 2 en Haute-Loire. Il n'en existe pas dans le Cantal.

Parmi les résultats connus, 15 % des restaurants sont directement gérés par des personnels de l'État et 25 % le sont, de manière associée, à un prestataire privé.

1/3 des restaurants fonctionnent en gestion directe. Les 2/3 restants fonctionnent en gestion concédée à un prestataire.

Plus on s'éloigne des centres urbains, plus les RIA, RIE et Autre RC sont absents et plus les R. Ciaux sont sollicités pour répondre aux besoins des agents.

La valeur des TR est de 5€ quelle que soit l'administration. La participation des administrations au financement de ces TR est généralement de 2,50€. Une administration donne 0,50€ de plus pour les indices inférieurs à 466.

Département	Nombre de Titres Restaurants (TR)
Puy-de-Dôme	166
Allier	121
Haute-Loire	163
Cantal	151
Total	601

En moyenne, 150 agents bénéficient de TR par département. Ces agents sont très largement issus des Finances Publiques en raison du nombre important de trésoreries desservies, situées dans des communes de petites tailles (hors accessibilité RIA/RA).

Le recours aux Titres Restaurants (TR) va de pair avec cet éloignement des centres urbains et est fréquemment associé à la mise en place d'Espaces Sociaux de Restauration (ESR).

A l'inverse, des ESR sont mis en place à la demande des agents, y compris lorsque des RIA ou RA sont à disposition. Ils viennent ainsi concurrencer ces restaurants et contribuent de ce fait à entretenir le cercle vicieux (baisse de fréquentation, hausse des prix des repas, baisse de la fréquentation...).

Adéquation offre /demande

Département	Nb d'agents sans solution de restauration	Site concerné	Solutions trouvées depuis la réalisation de l'état des lieux du SDR
Puy-de-Dôme	10	Clermont-Ferrand (DATAR)	Convention en cours de réalisation avec le Lycée Lafayette
	0	Riom	Amélioration de l'offre de restauration existante pour 190 agents de la Justice : délégation de service public à venir avec le Centre Hospitalier.
	46	Thiers, Ambert, Issoire, Besse, La Bourboule	Agents pas demandeurs.

Allier	5	Vichy	DIRECCTE : Convention avec le FJT. Justice : amélioration de l'offre de restauration existante pour 17 agents : délégation de service public à venir avec le centre hospitalier.
	6	Montluçon (DIRECCTE)	Convention avec le restaurant des finances
	15	Lamaids (DIRCO)	Convention avec traiteur dans la Creuse
	20	Varenes Sur Allier	Agents pas demandeurs. Habitude de vie : rentre à domicile.
Haute-Loire	0		
Cantal	4	Saint Flour (Justice)	Agents pas demandeurs

Indépendamment de la démarche relative au SDR, la Justice a conventionné avec 2 nouvelles structures (catégorie autre RC) sur Aurillac et résilié celles contractées avec 2 restaurants commerciaux.

Satisfaction des agents

Pour le Puy-de-Dôme et l'Allier, les questionnaires de satisfaction ont été directement transmis et renvoyés aux administrations. Pour la Haute-Loire et le Cantal, le retour des questionnaires à la PFRH semble avoir permis une meilleure participation des agents.

De manière générale, les agents :

- ont un temps de pause minimum obligatoire de 45 minutes pour déjeuner,
- se rendent à pied sur leur lieu de restauration qui se situe principalement à moins d'1 kilomètre,
- mangent 5 fois par semaine dans un restaurant,
- sont très satisfaits de la qualité du service, du temps de trajet, du temps d'attente. Ils sont parfois moins satisfaits du prix et du choix/de la diversité de l'offre,
- recourent à d'autres modes de restauration par habitude de vie, en raison du prix des repas ou par insatisfaction de la qualité de la prestation alimentaire,
- souhaitent que le prix d'un repas soit de 5€ en moyenne. A noter que ce prix moyen comprend l'application de la PIM de 1,20 € pour les agents ayant un indice inférieur à 466. Il correspond donc davantage au montant du reste à charge souhaité,
- sont très favorables à l'introduction de produits locaux (73 %) plutôt que de produits bio (50 %),

	<ul style="list-style-type: none"> – font des remarques sur le coût des repas, la possibilité de bénéficier de TR, le choix du restaurant, le manque de qualité et de variété de l'offre de restauration.
Enseignements	<p>Une baisse généralisée de la fréquentation des RIA et RA est observée, pouvant aller jusqu'à mettre en péril la pérennité de la structure à moyen terme.</p> <p>Cette baisse de fréquentation peut s'expliquer par :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la baisse des effectifs des services de l'État, – l'absence de réévaluation du point d'indice, – la crise économique, – la concurrence de restaurants commerciaux, – le développement d'ESR, – la réduction du temps de pause méridienne. <p>Les difficultés rencontrées par les restaurants constituent pour partie un frein à l'introduction de produits locaux et/ou bio (exemplarité de l'État). Un accompagnement de restaurants volontaires est en cours pour les aider à proposer ces produits dans leurs menus, en limitant le surcoût (action SRIAS).</p>
Conclusion	<p>Les solutions de restauration proposées par les administrations auvergnates sont globalement très satisfaisantes.</p> <p>Ce schéma a d'ores et déjà permis de trouver des solutions de restauration pour les agents n'en disposant pas ou d'améliorer les solutions qui pouvaient leur être proposées.</p> <p>Cet état des lieux pourra, à l'avenir, continuer à faire progresser l'offre de restauration faite aux agents.</p> <p>La DGAFP souhaite collecter l'état des lieux des SDR menés en région à partir de janvier 2014. A ce jour, les suites qui pourraient être données à ce dispositif ne sont pas définies.</p>